

## UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### MOTION DE LA FACULTÉ DES LANGUES

Les membres de la Faculté des Langues de l'Université de Strasbourg souhaitent réaffirmer leur opposition aux réformes en cours et à l'idéologie managériale qui les sous-tend. En luttant contre les atteintes sans précédent dirigées contre l'enseignement supérieur et la recherche, ils rejoignent la lutte plus large contre la casse généralisée de la fonction publique et des services publics de proximité.

Au moment où le gouvernement fait reculer le droit à la retraite, où la réforme envisagée du CAPES vide le concours de tout contenu disciplinaire et constitue une menace pour l'enseignement des langues vivantes ainsi que pour la diversité linguistique dans un contexte européen plurilingue, les préconisations évoquées dans les rapports préalables au projet de Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche ne peuvent qu'aggraver la précarité et la mise en concurrence dans l'enseignement supérieur.

Les personnels de la Faculté des Langues de l'Université de Strasbourg s'opposent à un mode de financement de la recherche reposant quasi exclusivement sur des appels à projets, et craignent la remise en cause de la liberté statutaire des enseignants-chercheurs, de l'évaluation nationale par le CNU, ainsi que la diminution du financement de base des établissements d'enseignement supérieur et des laboratoires de recherche, d'autant que les frais de fonctionnement des agences créées, ANR et HCERES, absorbent inutilement une partie substantielle des crédits de l'enseignement supérieur.

Ils s'opposent également à l'introduction de CDD d'enseignants chercheurs de 6 ans sur le modèle des *tenure-tracks*, dont nous connaissons les effets délétères dans les universités d'autres pays : mise en concurrence exacerbée, situation anxiogène contre-productive pour la recherche et l'enseignement, titularisation très tardive dans le meilleur des cas...

Alors qu'il est de plus en plus difficile pour les enseignants-chercheurs d'exercer leurs missions d'enseignement et de recherche, surchargés d'heures d'enseignement complémentaires ainsi que de tâches administratives en constante augmentation, résultat direct de réformes incessantes et d'une diminution actée des recrutements tant en enseignants-chercheurs qu'en personnels BIATTS, les personnels de la Faculté des langues de l'Université de Strasbourg s'opposent à la disparition programmée du statut d'enseignant-chercheur, que cela soit par la suppression du référentiel des 192h ou par la modulation des services.

Constatant la dégradation constante de leurs conditions de travail (manque de personnel, sous-encadrement des étudiants, recours croissant aux contractuels et aux vacataires, précarisation des personnels administratifs, enseignants et de recherche, surcharge administrative,...) ainsi que la détérioration de la formation des enseignants du secondaire que la réforme envisagée du CAPES va aggraver, les personnels de la Faculté des langues restent dans l'attente d'un texte qui ouvrira les perspectives d'un renforcement de l'enseignement et de la recherche française et de leur attractivité, et non pas de son seul assujettissement au monde de l'entreprise.

Bien qu'il semble que Madame la Ministre Frédérique Vidal ait pris quelques distances avec certaines des préconisations susmentionnées, les personnels de la Faculté des Langues demandent une loi d'investissement pluriannuelle pour l'enseignement et la recherche publics qui permettra de renforcer les dotations des universités, de leurs laboratoires et écoles doctorales.

L'Université est encore là pour former les esprits.